



1 rue des Arquebusiers
67000 STRASBOURG
France
Tél : +33 (0)3 88 15 45 50
Fax : +33 (0)3 88 37 00 39
www.mazars.fr

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - COMITE DU BAS-RHIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – COMITE DU BAS-RHIN

Association
SIREN n° 309 045 912

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – COMITE DU BAS-RHIN, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Note « 2.2.2 *Traitement des legs et donations* » de l'annexes des comptes. Cette note expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des legs et donations.

Nous nous sommes assurés de la bonne application des règles et méthodes comptables ci-dessus en conformité avec les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08.

- Note « 4. *Informations relatives au compte de résultat* » de l'annexe. Cette note expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le commissaire aux comptes,

Mazars

Strasbourg, le 7 avril 2022

Gilles CONTESSE

COMITÉ DU BAS RHIN

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 700.00	(9 700.00)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	9 700.00	(9 700.00)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	516 808.38	(389 584.46)	127 223.92	163 974.47
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	440 140.72	(389 584.46)	50 556.26	87 306.81
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	76 667.66		76 667.66	76 667.66
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	526 508.38	(399 284.46)	127 223.92	163 974.47

STOCKS et EN-COURS	4 185.00		4 185.00	3 194.00
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	4 185.00		4 185.00	3 194.00
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				1 770.48
CRÉANCES	2 224 037.55		2 224 037.55	121 951.20
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 180.00		2 180.00	1 083.00
Créances reçues par legs ou donations	2 054 999.36		2 054 999.36	32 855.59
Autres créances	166 858.19		166 858.19	88 012.61
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 381 499.11		2 381 499.11	1 344 572.16
Valeurs mobilières de placement	156 365.00		156 365.00	155 879.00
Disponibilités	2 225 134.11		2 225 134.11	1 188 693.16
Charges constatées d'avance	4 766.03		4 766.03	5 415.55
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	4 614 487.69		4 614 487.69	1 476 903.39

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 140 996.07	(399 284.46)	4 741 711.61	1 640 877.86
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ENGAGEMENT REÇUS	1 152 444.65	(1 152 444.65)		
LEGS NET A REALISER	(1 152 444.65)	1 152 444.65		
Acceptés par les organes statutairement compétents	(1 152 444.65)	1 152 444.65		
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

COMITÉ DU BAS RHIN

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		977 662.42	1 080 363.07
Réserves statutaires ou contractuelles		977 662.42	1 080 363.07
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			2 000.00
Excédent ou déficit de l'exercice		400 475.69	(104 700.65)
Situation nette (sous total)		1 378 138.11	977 662.42
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		1 378 138.11	977 662.42
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		2 065 211.48	94 641.26
		182 629.68	49 780.96
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		2 247 841.16	144 422.22
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		134 175.00	131 793.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		134 175.00	131 793.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		981 557.34	387 000.22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		184 931.22	195 338.81
Dettes des legs et donations		81 455.57	14 882.00
Dettes sociales		109 732.89	93 510.34
Dettes fiscales		8 088.00	12 301.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		597 349.66	70 968.07
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		981 557.34	387 000.22
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		4 741 711.61	1 640 877.86

COMITÉ DU BAS RHIN

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	103 296.00	100 600.00	2 696.00	2.68 %
Ventes de biens et services	55 812.52	46 655.48	9 157.04	19.63 %
Ventes de biens . dont ventes de dons en nature	44 661.34	33 055.48	11 605.86	35.11 %
Ventes de prestations de service . dont parrainages	11 151.18	13 600.00	(2 448.82)	-18.01 %
Concours publics et subventions d'exploitation	224 170.00	32 908.00	191 262.00	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	2 018 748.77	1 393 100.94	625 647.83	44.91 %
Dons manuels	1 359 425.81	1 229 727.89	129 697.92	10.55 %
Mécénats	13 000.00	9 000.00	4 000.00	44.44 %
Legs, donations et assurances-vie	646 322.96	154 373.05	491 949.91	
Contributions financières reçues	288 815.66	8 162.77	280 652.89	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	11 609.59	14 078.12	(2 468.53)	-17.53 %
Utilisations des fonds dédiés	4 310.16	37 609.07	(33 298.91)	-88.54 %
Autres produits	1.00	100.12	(99.12)	-99.00 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 706 763.70	1 633 214.50	1 073 549.20	65.73 %
Achats de marchandises	5 614.15	5 091.74	522.41	10.26 %
Variation de stock	(991.00)	36.00	(1 027.00)	
Autres achats et charges externes	481 599.30	419 191.71	62 407.59	14.89 %
Aides financières	923 767.90	554 372.77	369 395.13	66.63 %
Impôts, taxes et versements assimilés	31 117.10	37 958.35	(6 841.25)	-18.02 %
Salaires et traitements	442 082.00	427 792.95	14 289.05	3.34 %
Charges sociales	176 611.83	172 189.29	4 422.54	2.57 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40 032.55	41 719.12	(1 686.57)	-4.04 %
Reports en fonds dédiés	137 158.88		137 158.88	
Autres charges	88 605.54	101 343.24	(12 737.70)	-12.57 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 325 598.25	1 759 695.17	565 903.08	32.16 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	381 165.45	(126 480.67)	507 646.12	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	6 243.32	6 937.81	(694.49)	-10.01 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	6 243.32	6 937.81	(694.49)	-10.01 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	6 243.32	6 937.81	(694.49)	-10.01 %

COMITÉ DU BAS RHIN

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	387 408.77	(119 542.86)	506 951.63	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	14 302.92	17 587.42	(3 284.50)	-18.68 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 302.92	17 587.42	(3 284.50)	-18.68 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 355.21	(1 355.21)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 355.21	(1 355.21)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	14 302.92	16 232.21	(1 929.29)	-11.89 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 236.00	1 390.00	(154.00)	-11.08 %
TOTAL DES PRODUITS	2 727 309.94	1 657 739.73	1 069 570.21	64.52 %
TOTAL DES CHARGES	2 326 834.25	1 762 440.38	564 393.87	32.02 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	400 475.69	(104 700.65)	505 176.34	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	1 335.51 13 406.75	150.00 15 260.47	1 185.51 (1 853.72)	-12.15 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	14 742.26	15 410.47	(668.21)	-4.34 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	378.54 956.97 13 406.75	150.00 15 260.47	378.54 806.97 (1 853.72)	-12.15 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	14 742.26	15 410.47	(668.21)	-4.34 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	10
3.1.7	<i>Stocks</i>	10
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	11
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	15
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1	Tableau de variation.....	16
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	16
3.2.5	<i>Dettes</i>	16
3.2.5.1	Etat des échéances.....	16
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	17
3.2.5.3	Détail des autres dettes.....	17
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan</i>	18
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	18
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	19
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	21
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie.....	21
4.2.1.2	Dons manuels	21
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie.....	21
4.2.1.4	Mécénat	21
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public	22
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	22
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	22
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	22
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	22

4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	23
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	23
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	23
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	24
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	24
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	25
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	25
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	25
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	25
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	25
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	26
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	26
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	26
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	26
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	29
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	29
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	30
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	30
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	33
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	33
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	34
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser</i>	34
5.1.2	<i>Engagements financiers donnés : Location de matériel informatique</i>	34
5.2	AUTRES INFORMATIONS	34
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	34
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	35
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	35
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	35

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association dite « Le Comité Départemental du Bas-Rhin de La Ligue Nationale Contre le cancer », régie par les articles 21 à 79 du Code Civil local, inscrite le 30 novembre 1968 au Registre des Associations, au volume XXIX – n°52, a adopté lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin 2000 les statuts-type des Comités Départementaux de la Ligue Nationale Contre le Cancer définis ci-après.

Le Comité Départemental du Bas-Rhin de la Ligue Nationale Contre le Cancer est une Association fédérée à la Ligue Nationale Contre le Cancer.

A ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de Déontologie de la Ligue et conformément aux dispositions du Code Civil Local.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;

- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le nombre des adhérents est passé de 12 575 fin 2020 à 12 912 fin 2021 ;
- Le don moyen a augmenté, passant de 34,99 € en 2020 à 39,42 € en 2021 ;
- Le Comité du Bas-Rhin a poursuivi son adhésion aux divers programmes de marketing, initiés et réalisés par le siège de la fédération, notamment l'action de « street marketing » ;
- Les engagements réalisés dans les missions sociales sont de 1 667 140 € en 2021 contre 1 270 990 € en 2020 ;
- L'excédent de ressource se situe à 400 476 € en 2021 contre une insuffisance de ressources de 104 701 en 2020.
- La manifestation phare organisée par le Comité, le Relais pour la Vie, n'a pas été en mesure de se tenir en 2021 en raison des protocoles sanitaires liés à la crise de la COVID-19. Celle-ci a été reportée en 2022.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2021-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes du Comité du Bas-Rhin font partie des comptes annuels combinés établis par La Ligue nationale contre le cancer pour l'ensemble des entités fédérées.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.

- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	9 700			9 700
Immobilisations corporelles	442 570	900	3 329	440 141
Immobilisations financières				
Total	452 270	900	3 329	449 841

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	900	3 329
Matériel informatique	900	
Matériel de transport		3 329
Immobilisations financières	0	0
Total	900	3 329

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	9 700			9 700
Immobilisations corporelles	355 262	37 651	3 329	389 584
Immobilisations financières				
Total	364 962	900	3 329	362 533

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

S'agissant de travaux réalisés dans des locaux loués, la durée d'amortissement de ces investissements s'aligne sur le nombre d'années restant à courir sur le bail de ces locaux.

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		NEANT		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

NEANT

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance			
Créances clients et comptes rattachés	2 180	2 180	
Autres Créances	166 858	166 858	
Créances reçues par legs ou donations	2 054 999	2 054 999	
Charges constatées d'avance	4 766	4 766	
Total	2 228 804	2 228 804	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2020	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2020
Immobilisations incorporelles	NEANT			
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions	NEANT				
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Caisse	50	
Comptes bancaires	577 668	
Livrets et comptes épargne	522 156	
Comptes à terme	1 120 000	5 260
Parts sociales	155 879	486
Total	2 375 753	5 746

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs	3 848	3 163
Créances clients et comptes rattachés	2 180	1 083
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>	2 054 999	32 856
Dons et produits à recevoir du Siège de la Fédération	134 373	76 300
Subventions à recevoir	25 085	1 000
Autres créances	3 552	7 549
Total	2 224 038	121 951

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
FRANFINANCE - Leasing photocopieur 1er trimestre 2022	1 381	1 381
ACM - assurance locaux Francs-Bourgeois	950	904
LA POSTE - stock de timbres non utilisés en 2021	894	776
SODEXO - bons d'achat (commission sociale 2022)	500	1 500
CAP COMMUNICATION - abonnement téléphonique 01/2022	336	403
EST REPRO - engagements photocopieurs 01/2022	251	
SOLUDOC - contrat de maintenance gestion électronique doc.	250	250
ACM - assurance Citroën Jumper	204	203
Total	4 766	5 416

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	1 080 363	-102 701	-137 477					977 662
Report à nouveau *	2 000	-2 000						0
Excédent ou déficit de l'exercice	-104 701	104 701	137 477	400 476	194 595			400 476
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées								
Total	977 662	0	0	400 476	194 595	0	0	1 378 138

* Le report à nouveau est constitué d'une subvention d'investissement de 2 000 € versée en 2010 par la CRAV, utilisée pour l'acquisition d'équipements bureautiques et informatiques visant à développer les actions du service d'aide pour les personnes malades, et dont l'amortissement comptable est arrivé à échéance.

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (789)	Report en fonds dédiés (689)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		200 500	0	0	137 159	137 159
ARS GRAND EST / REGIME LOCAL ASSURANCE MALADIE	2021	200 500			137 159	137 159
Ressources liées à la Générosité du Public :		75 182	49 781	4 310	0	45 471
RELAIS POUR LA VIE - SECOURS FINANCIERS	2016	15 182	2 289	650		1 639
RELAIS POUR LA VIE - AIDE AUX MALADES	2017	60 000	47 492	3 660		43 832
Sous-Total "Dons"		75 182	49 781	4 310	0	45 471
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		275 682	49 781	4 310	137 159	182 630

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds reportés en début d'exercice	Utilisation : en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur : nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	1911 A	7891100 B	6891100 C	1911 D = A-B+C
Legs :		2 057 878	94 641	39 267	2 009 838	2 065 211
BOEHM	2020	1 000		1 000	1 000	0
ENTERLE	2014	64 900	83 233			83 233
KLING	2019	11 408	11 408			11 408
MORTAGNE	2018	66 666			66 666	66 666
ROCHAT	2021	666 590		24 371	690 961	666 590
SCHONGART	2020	99 098			99 098	99 098
STARCK	2020	10 000		10 000	10 000	0
STOCKER	2020	20 000			20 000	20 000
WACHSMANN	2020	1 118 217		3 896	1 122 113	1 118 217
Donations :		0	0	0	0	0
Total		2 057 878	94 641	39 267	2 009 838	2 065 211

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour litiges				
Autres provisions pour risques	0			0
Provisions pour charges				
Provisions pour charges sur legs ou donations				
Provisions pour entretien des tombes sur legs				
Provisions pour indemnités de départ en retraite	131 793	2 382		134 175
Total	131 793	2 382	0	134 175

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié proratisé selon la durée de présence dans l'association, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 65 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié ;
- Estimation du dernier salaire brut avant départ à la retraite.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0		
→ à plus de 1 an à l'origine	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184 931	126 707	58 225	
Dettes des legs ou donations	81 456	81 456		
Dettes fiscales et sociales	117 821	116 560	1 257	4
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	597 350	597 350		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	981 557	922 072	59 482	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	8 088	12 301
Impôt sur les sociétés	2 525	4 889
Taxe sur les salaires		
Formation professionnelle et autres taxes	4 302	4 862
Etat charges à payer	1 261	2 550
Prélèvement à la source		
Dettes sociales :	109 733	93 510
Urssaf/ Pôle emploi		
Caisse de retraite		
Caisse de prévoyance	4 127	
Personnel autres charges à payer	2 762	
Organismes sociaux autres charges	653	
Dettes congés à payer	68 588	63 004
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	33 603	30 506
Total	117 821	105 811

3.2.5.3 Détail des autres dettes

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	184 931	195 339
Fournisseurs	11 393	7 062
Fournisseurs groupe	156	57 810
Fournisseurs - factures non parvenues	14 441	12 444
Fournisseurs groupe - factures non parvenues	158 941	118 023
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	81 456	14 882
LEGS ENTERLE	9 101	9 101
LEGS KLING	5 781	5 781
LEGS MORTAGNE	880	
LEGS ROCHAT	1 555	
LEGS SCHONGART	1 366	
LEGS WACHSMANN	62 772	
Autres dettes :	129 350	70 968
Financements recherche nationale	8 000	12 000
Financements autres Comités		
Autres financements	121 350	58 968
Legs et donations en cours	468 000	38 000
LEGS ENTERLE	68 000	
LEGS WACHSMANN	400 000	
LEGS MALAISE		38 000
Total	863 736	319 189

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	173 382	130 467
Fournisseurs - factures non parvenues	14 441	12 444
Fournisseurs groupe - factures non parvenues	158 941	118 023
Dettes fiscales :	4 302	4 862
Formation professionnelle et autres taxes	4 302	4 862
Dettes sociales :	105 605	93 510
Personnel autres charges à payer	2 762	
Organismes sociaux autres charges	653	
Dettes congés à payer	68 588	63 004
Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	33 603	30 506
Total	283 290	228 839


3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2021.

 REPORTING - COMITÉ DU BAS RHIN	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 667 139,91	1 505 657,04	1 270 990,14	1 233 138,86
1.1 Réalisées en France	1 667 139,91	1 505 657,04	1 270 990,14	1 233 138,86
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	835 589,41	673 206,54	825 303,78	797 422,50
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	831 550,50	832 450,50	445 686,36	435 716,36
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	347 032,02	319 975,19	307 229,88	306 229,88
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	347 032,02	319 975,19	307 229,88	306 229,88
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	171 885,44	161 633,51	182 830,36	164 611,26
3.1 Frais d'information et de communication	23 429,49	23 162,83	41 474,86	41 474,86
3.2 Frais de fonctionnement	109 217,53	99 232,26	97 832,23	79 613,13
3.3 Autres charges	39 238,42	39 238,42	43 523,27	43 523,27
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	2 382,00	2 382,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 236,00		1 390,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	137 158,88			
TOTAL CHARGES	2 326 834,25	1 989 647,74	1 762 440,38	1 703 980,00
EXCÉDENT OU DÉFICIT	400 475,69		-104 700,65	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 393,60	2 393,60	2 703,33	2 703,33
Réalisées en France	2 393,60	2 393,60	2 703,33	2 703,33
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 653,85	4 653,85	2 525,88	2 525,88
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 694,81	7 694,81	10 181,26	10 181,26
TOTAL	14 742,26	14 742,26	15 410,47	15 410,47

RESSOURCES	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 184 100,61	-2 184 100,61	-1 550 847,00	-1 550 847,00
1.1 Cotisations sans contrepartie	-103 296,00	-103 296,00	-100 600,00	-100 600,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-2 018 748,77	-2 018 748,77	-1 393 100,94	-1 393 100,94
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-62 055,84	-62 055,84	-57 146,06	-57 146,06
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-314 729,17		-29 698,66	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-288 815,66		-4 610,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-25 913,51		-25 088,66	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-224 170,00		-32 908,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-6 677,00	-6 677,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-4 310,16	-4 310,16	-37 609,07	-3 621,88
TOTAL	-2 727 309,94	-2 188 410,77	-1 657 739,73	-1 561 145,88

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-14 742,26	-14 742,26	-15 410,47	-15 410,47
Bénévolat	-13 406,75	-13 406,75	-15 260,47	-15 260,47
Prestations en nature				
Dons en nature	-1 335,51	-1 335,51	-150,00	-150,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-14 742,26	-14 742,26	-15 410,47	-15 410,47

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Produits des activités annexes	70800000	130
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431050	584 841
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432050	2 026 052
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	77540000	21 000
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	78911000	39 267
TOTAL		2 671 291

CHARGES	N° de compte	Montants
Autres charges sur legs	62264000	5 870
Frais de déplacements	62510000	73
Frais postaux	62610000	7
Autres charges sur legs	65310000	1 972
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	67540000	15 000
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	68910000	2 009 838
TOTAL		2 032 760

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

En 2021, le poste « Mécénat » est constitué des fonds reversés par les magasins Leclerc dans le cadre du programme « enfant, adolescent et cancer » : 8 000 €, ainsi que du partenariat conclu avec Électricité de Strasbourg : 5 000 €.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Co-organisation d'une tombola au profit de La Ligue		3 330
Reversement de fonds perçus pour la région par le Comité de Moselle		223
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	6 243	6 938
Total	6 243	10 491

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention. Il n'a pas été constaté de parrainage en 2021 pour le Comité.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits divers de gestion courante	1	100
Transferts de charges	11 610	7 401
Produits exceptionnels	14 303	17 587
Total	25 914	25 089

4.2.3 Subventions et autres concours publics

Subventions et autres concours publics	Exercice 2021	Exercice 2020
Etat	166 000	
CEE		
Collectivités locales	5 670	15 908
Autres organismes	52 500	17 000
Autres subventions affectées au missions sociales		
Total	224 170	32 908

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur provisions pour risques et charges	0	2 590
Reprises sur provisions en matière de retraite	0	4 087
Total	0	6 677

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		33 987
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	4 310	3 622
Total	4 310	37 609

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable. Les charges indirectes font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est appliquée par pourcentage ou par relevé, selon la nature des dépenses engagées (locations immobilières et mobilières, primes d'assurance des locaux, impressions, copies, affranchissements et téléphonie), et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 14/12/2020, lors de l'adoption du Budget 2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer et charges locatives	24 127	2 754	3 980	30 860
Entretien des locaux	5 666	647	935	7 247
Assurances	1 239	258	471	1 968
Maintenance informatique et utilisation des moyens d'impression	5 790	6 044	2 442	14 276
Téléphonie	5 523	766	1 296	7 585
Affranchissements	1 614	21 813	1 687	25 114
Total	43 958	32 282	10 810	87 051

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	314 083	303 871
Actions d'information, de prévention et de dépistage	136 447	142 887
Actions de recherche	37 761	25 037
Actions société et politiques de santé	9 718	0
Frais de fonctionnement (dont communication)	52 111	51 424
Manifestations	18 153	25 896
Frais d'appel aux dons et legs	50 419	50 867
Total	618 694	599 982

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	490 056	497 554
Actions d'information, prévention, dépistage	255 942	247 454
Actions de formation	1 191	1 164
Actions de recherche	74 420	74 792
Actions de société et politique de santé	13 979	4 339
Total	835 589	825 304
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	133 558	56 923
Actions d'information, prévention, dépistage	82	
Actions de formation		
Actions de recherche	697 910	388 763
Actions autres		
Total	831 551	445 686

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 *Frais d'appel à la générosité du public*

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 *Frais de recherches des autres ressources*

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication		
- Autres charges externes	7 625	6 450
- Impôts taxes et versements assimilés	938	3 619
- Frais de personnel	14 866	31 406
Frais de gestion :		
- Autres charges externes	40 770	45 626
- Impôts taxes et versements assimilés	1 837	1 754
- Formations administratives		1 745
- Frais de personnel	37 246	20 018
- Dotations aux amortissements	37 651	41 719
- Cotisation statutaire	29 365	30 359
- Autres charges d'exploitation		135
- Charges financières	1 588	
Total	171 886	182 830

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	137 159	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	137 159	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	13 407	15 260
Prestation	Tarif négocié / Prix de revient net de taxes	1 336	150
Total		14 742	15 410

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	3 252				2 362						5 614
Variation de stock					-991						-991
Autres achats et charges externes	174 033				257 583		49 983				481 599
Aides financières	92 217	831 551									923 768
Impôts, taxes et versement assimilés	24 846				3 495		2 776				31 117
Salaires et traitements	354 006				50 653		37 423				442 082
Charges sociales	144 004				17 919		14 689				176 612
Dotations aux amortissements et dépréciations							37 651				37 651
Dotations aux provisions								2 382			2 382
Reports en fonds dédiés										137 159	137 159
Autres charges	43 230				16 010		29 364				88 605
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									1 236		1 236
TOTAL	835 589	831 551	0	0	347 032	0	171 885	2 382	1 236	137 159	2 326 834

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	164		793	379	1 336
Personnel bénévole	2 230		3 860	7 316	13 407
TOTAL	2 394	0	4 654	7 695	14 742

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	9 420
Total	9 420

4.6.2 Charges et produits exceptionnels


Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
Reprise sur financements accordés lors des exercices antérieurs, non réclamés par les bénéficiaires	8 500
Total	8 500
Charges exceptionnelles	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	067 - COMITÉ DU BAS RHIN	Décembre 2021	Décembre 2020
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 505 657,04	1 233 138,86
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 505 657,04</i>	<i>1 233 138,86</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>673 206,54</i>	<i>797 422,50</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		447 136,69	469 494,15
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		137 145,57	247 632,85
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		1 191,43	1 163,94
Actions de société et politique de santé		13 845,98	4 339,09
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		73 886,87	74 792,47
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>832 450,50</i>	<i>435 716,36</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		134 458,40	55 323,38
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		81,72	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		697 910,38	380 392,98
<i>Programmes nationaux</i>		<i>396 357,38</i>	<i>230 762,98</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>301 553,00</i>	<i>149 630,00</i>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		319 975,19	306 229,88
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>319 975,19</i>	<i>306 229,88</i>
Frais d'appel de dons		213 936,45	178 101,56
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		97 906,95	81 733,43
Frais de traitements des legs		7 922,75	6 679,77
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		209,04	37 532,83
Activités de récupérations			2 182,29
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		161 633,51	164 611,26
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>23 162,83</i>	<i>41 474,86</i>
Frais d'information et de communication externe		15 765,76	27 487,36
Frais d'information et de communication interne		7 397,07	13 987,50
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>99 232,26</i>	<i>79 613,13</i>
Frais de gestion		68 030,03	45 755,09
Formation administrative			1 744,80
Impôts et taxes		1 837,32	1 753,85
Cotisation statutaire 10%		29 364,91	30 359,39
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>39 238,42</i>	<i>43 523,27</i>
Charges financières		1 587,87	1 804,15
Dotations aux amortissements		37 650,55	41 719,12
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 987 265,74	1 703 980,00
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		2 382,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		198 763,03	
TOTAL		2 188 410,77	1 703 980,00

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<i>EMPLOIS DE L'EXERCICE</i>		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 393,60	2 703,33
<i>Réalisées en France</i>	2 393,60	2 703,33
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	4 653,85	2 525,88
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	7 694,81	10 181,26
TOTAL	14 742,26	15 410,47
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation	4 310,16	3 621,88
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	-4 310,16	-3 621,88

 067 - COMITÉ DU BAS RHIN	Décembre 2021	Décembre 2020
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 184 100,61	-1 550 847,00
1.1 Cotisations sans contrepartie	-103 296,00	-100 600,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-2 018 748,77	-1 393 100,94
Dons manuels non affectés	-1 138 724,51	-1 095 106,33
Dons manuels affectés	-220 701,30	-134 621,56
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-646 322,96	-154 373,05
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-13 000,00	-9 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-62 055,84	-57 146,06
Manifestations	-13 905,20	-6 308,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-1 630,00	-1 467,00
Prestations et autres ventes	-338,00	-2 737,00
Activités de récupération	-180,00	-20,00
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-39 629,32	-36 123,48
Autres produits affectés	-130,00	
Produits financiers	-6 243,32	-6 937,81
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-3 552,77
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-6 677,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	-4 310,16	-3 621,88
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP	-4 310,16	-3 621,88
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-2 188 410,77	-1 561 145,88
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-142 834,12
TOTAL	-2 188 410,77	-1 703 980,00
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	853 140,50	956 940,77
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	198 763,03	-142 834,12
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	36 750,55	38 115,49
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 088 654,08	852 222,14
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-14 742,26	-15 410,47
Bénévolat	-13 406,75	-15 260,47
Prestations en nature		
Dons en nature	-1 335,51	-150,00
TOTAL	-14 742,26	-15 410,47

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Legs non encore acceptés par les organes statutaires		1 077 230
→ Assurance-vie		75 214
Total	0	1 152 445

5.1.2 Engagements financiers donnés : Location de matériel informatique

Loyers restant à payer : 12 425,58 €

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	22			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	4	475,7	0,29	7 316
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	5	143	0,09	2 199
Organisation de manifestations	1	2	0,00	31
Communication, démarches auprès des médias	2	12	0,01	185
Ventes au profit du CD	8	239	0,15	3 676
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	42	872	0,53	13 407

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,38€ (nbre heure équivalent temps plein x 15,38€)

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes (1)	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(2)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	14,08	20 431,64	11,23
Total	14,08	20 431,64	11,23

(1) = total du nombre de salariés présents par mois/12

(2) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	8 267
6281 - Cotisations à des organismes extérieurs	Cotisation membre association de patients	10
	Total	8 277

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, réglés directement par le comité.

Rémunération des trois principaux dirigeants dans les associations bénéficiant d'aides publiques (article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif) :

L'article 9 des statuts du Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer énonce que « Les membres du Conseil d'Administration n'ont droit à aucune rétribution en raison des fonctions qu'ils exercent. Des remboursements de frais sont seuls possibles, dont les conditions d'attribution font l'objet d'une décision préalable du président du Conseil d'Administration. »

Aussi, le président, la vice-présidente et les vice-présidents, qui sont les principaux dirigeants du Comité, ne sont pas rémunérés.

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 12 912 adhérents pour l'année 2021.

Signature du président du Comité du Bas-Rhin de La Ligue contre le cancer :



Gilbert SCHNEIDER

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.